



Nancy Gardiner
President
Federal Economic Development Agency for Southern Ontario
410 Laurier Ave. West, 3rd Floor
Ottawa, Ontario K1A 0H5

Dear Ms. Gardiner:

We would like to congratulate you on your recent appointment as President of the Federal Economic Development Agency for Southern Ontario.

In this capacity, you will be instrumental in ensuring the integrity of staffing in your organization in a values and merit-based system. You will also have a key leadership role, in collaboration with the Public Service Commission (PSC), in ensuring that the public service is non-partisan and representative.

The PSC has delegated to you authorities under the *Public Service Employment Act* (PSEA) to make appointments to and within your organization. The terms and conditions of this delegation, including monitoring and reporting obligations, are identified in the Appointment Delegation and Accountability Instrument, which also lists the authorities being delegated and those you may sub-delegate. We invite you to familiarize yourself with this Instrument (Annex A).

You will find that our appointment framework provides for discretion that will allow you to achieve the desired outcomes for your organization. It also provides for flexibility in how you exercise the delegated authorities for which you are accountable. We encourage you to review your existing policies and instruments to ensure they continue to meet your organization's staffing needs and are consistent with the strategic direction you wish to set for your organization.

To support you in strengthening your staffing system, we have assigned a staffing support advisor to your organization, Chantal Séguin. She will maintain regular contact with your human resources team.

Please note that your organization is subject to the political activities provisions of the PSEA. As deputy head, your engagement in political activities is limited to voting in federal, provincial, territorial and municipal elections.

.../2

Your employees have the right to engage in political activities as long as those activities do not impair, or are not perceived as impairing, their ability to perform their duties in a politically impartial manner. Potential cases of improper political activities by your employees should be referred to the PSC, which has the sole authority under the Act to investigate such cases.

A virtual meeting will be arranged with you in the near future so that we can discuss these important areas of responsibility and any other questions you might have. In the meantime, should you have any questions about your delegated appointment and appointment-related authorities, or the PSEA's political activity provisions, we invite you to contact our President at patrick.borbey@cfp-psc.gc.ca.

Also enclosed, for your information, is the French version of this letter.

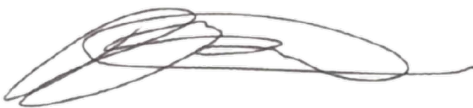
Yours sincerely,



Daniel Tucker
Commissioner



Fiona Spencer
Commissioner



Patrick Borbey
President and Commissioner

Attachment

Annex A: [Appointment Delegation and Accountability Instrument](#)



Nancy Gardiner

Présidente

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

410 av. Laurier Ouest, 3^e étage

Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Madame Gardiner,

Nous tenons à vous féliciter pour votre récente nomination à titre de présidente à l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

À ce titre, vous contribuerez à assurer l'intégrité de la dotation dans votre organisation, dans le cadre d'un système fondé sur les valeurs et le principe du mérite. Vous assumerez ainsi un rôle clé en matière de leadership, en collaboration avec la Commission de la fonction publique (CFP), afin de veiller à l'impartialité et la représentativité de la fonction publique.

En vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (la Loi), la CFP vous a délégué les pouvoirs d'effectuer des nominations internes et externes au à l'organisation dont vous avez la responsabilité. Les modalités et conditions de cette délégation, dont les obligations en matière de surveillance et de rapports, sont stipulées dans l'Instrument de délégation et de responsabilisation en matière de nomination, lequel énumère également les pouvoirs qui vous sont délégués et ceux pouvant être subdélégués. Nous vous invitons à prendre connaissance de cet instrument (voir annexe A).

Vous constaterez que le cadre de nomination de la CFP vous laisse toute la latitude possible pour exercer les pouvoirs délégués dont vous êtes responsable, et pour vous permettre d'atteindre les résultats organisationnels escomptés. Nous vous invitons à examiner les politiques et instruments actuels afin de vous assurer qu'ils répondent toujours aux besoins de l'organisation en matière de dotation, et qu'ils sont conformes à l'orientation stratégique que vous souhaitez lui donner.

Afin de vous aider à renforcer votre système de dotation, nous avons attribué à votre organisation une conseillère au soutien en dotation, Chantal Séguin. Elle maintiendra des relations régulières avec votre équipe des ressources humaines.

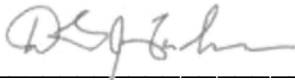
Veillez noter que votre organisation est assujettie aux dispositions de la Loi qui régissent les activités politiques. À titre d'administratrice générale, vos activités politiques se limitent à exercer votre droit de vote aux élections fédérales, provinciales, territoriales ou municipales.

.../2

Quant à vos employés, ils ont le droit de se livrer à des activités politiques pourvu que celles-ci ne portent pas, ou ne soient pas perçues comme portant atteinte, à leur capacité d'exercer leurs fonctions de façon politiquement impartiale. Les cas potentiels d'activités politiques irrégulières de la part de vos employés devront être soumis à la CFP, laquelle a le pouvoir exclusif d'enquêter sur ces dossiers en vertu de la Loi.

Une rencontre virtuelle sera organisée avec vous sous peu afin que nous puissions discuter de ces importantes responsabilités, et répondre à toute autre préoccupation. D'ici là, pour toute question relative aux pouvoirs de nomination et pouvoirs connexes délégués ou aux dispositions de la Loi sur les activités politiques, nous vous invitons à communiquer avec notre président à patrick.borbey@cfp-psc.gc.ca.

Nous vous prions d'agréer, Madame Gardiner, l'expression de nos sentiments distingués.



Daniel Tucker
Commissaire



Fiona Spencer
Commissaire



Patrick Borbey
Président et commissaire

p. j.

Annexe A : [Instrument de délégation et de responsabilisation en matière de nomination](#)